



Material and Procurement Services / Services du matériel et des acquisitions
Procurement Hub – Ottawa/ Centre d’approvisionnement – bureau de Ottawa
200 Kent Street | 200 rue Kent
Ottawa, ON, K1A 0E6

30004672

4 April / avril, 2024

Subject/ Object: INVITATION TO TENDER / APPEL D’OFFRES 30004672

ADDENDUM #003 / ADDENDA N° 003

Further to the above- mentioned Invitation to Tender documentation previously forwarded to your firm, Addendum #003 is hereby issued.

Pour faire suite à la documentation d’accompagnement de l’appel d’offres susmentionné transmise à votre entreprise, l’Addenda n° 003 est émis.

Questions and Answers

Q1. Would racking that is adjustable on 3” increments be accepted?

A1. 3” increment is acceptable.

Q2. Box beam type, is a step beam acceptable?

A2. Step beam is acceptable

Q3. Would we know the approximate size of the skids going into the racking? To make sure the clearances work (example if top of beam is at 48" spacing, and using 4" high beams, this will give the client approximate opening of 44" of clearances).

A3. Keep height opening clearance at minimum 44 inches.

Questions et réponses:

Q1. Les rayonnages réglables par incréments de 3 pouces seraient-ils acceptés ?

R1. Un incréments de 3 pouces est acceptable.

Q2. De type poutre-caisson, une poutre de marche est-elle acceptable ?

R2. la poutre de marche est acceptable

Q3. Saurions-nous la taille approximative des patins entrant dans le rayonnage ? Pour s'assurer que les dégagements fonctionnent (par exemple, si le haut de la poutre est à un espacement de 48" et que vous utilisez des poutres de hauteur de 4", cela donnera au client une ouverture approximative de 44" de dégagements).

R3. Gardez le dégagement d'ouverture en hauteur à au moins 44 pouces.

**All other Terms and Conditions for this requirement remain unchanged.
Toutes les autres modalités de la présente exigence demeurent inchangées.**